

Rapport d'activité du comité de l'ACIL  
Décembre 2006-décembre 2007

### **Organisation du comité**

Élu lors de l'assemblée générale du 6 décembre 2006, le comité de l'ACIL s'est réuni une première fois le 11 décembre suivant. À cette occasion, nous nous sommes organisés comme suit: Michel Pahud, président. Hugues Poltier, secrétaire, Marie Widmer, trésorière. Gilda Bouchat et Jérôme David, membres. Cette composition n'est restée identique durant toute l'année, puisque Gilda Bouchat a démissionné le 8 mars et que Gaspard Turin a fréquenté nos réunions depuis la fête du 5 juin au Zélig.

### **Réunions du comité**

Durant son mandat, le comité s'est réuni à une vingtaine de reprises. Son ordre du jour a été dicté par les Conseils de faculté, les rencontres avec le décanat et le suivi des dossiers en cours.

### **Activités du comité**

On peut distinguer trois types d'activité au cours de cette année.

- 1) La reconnaissance de notre association, les contacts pris avec les autres corps de la faculté et les autorités académiques.
- 2) Les contacts avec nos membres
- 3) Les principaux dossiers traités
  - a) Les sessions d'examens
  - b) Le nouveau règlement des assistants et le cahier des charges-type
  - c) La participation au pilotage de l'auto-évaluation de la faculté

1) Le comité a rencontré les membres du **décanat** à six reprises (21 décembre 06, 22 mars 07, 15 mai, 12 juin, 2 octobre et 3 décembre) et a échangé tout au long de l'année de nombreux courriels avec la doyenne et les vice-doyens. Les relations, excellentes au début (Mme Bielman n'avait-elle pas favorisé notre constitution ?), se sont dégradées durant l'absence de celle-ci, principalement à cause du dossier des sessions d'examens (février-décembre). Au fil de ses rebondissements, méfiance et incompréhension sont apparues de part et d'autre, jusqu'à ce que plus aucune entente ne soit possible. A l'issue du Conseil de faculté du 15 novembre, le comité proposa au décanat de le rencontrer *in corpore*. Cette séance, qui eut lieu le 3 décembre, permit à chacun de reconnaître ses maladresses et de rétablir la confiance. Soulignons que Martine Hennard Dutheil, nouvelle vice-doyenne, joua un rôle extrêmement positif dans l'aplanissement de nos différends.

Les premiers rapports du comité avec l'AEL (association des étudiants en Lettres) furent difficiles. Ils eurent lieu à partir d'avril 2007, lorsque les étudiants découvrirent que le corps intermédiaire soutenait la pétition des professeurs. Ils se dégradèrent quand le comité les avertit qu'il défendrait les intérêts du corps intermédiaire, quitte à heurter ceux des étudiants. Les discussions entre Michel et Nicolas Turtschi (co-président) ne parvinrent pas à dissiper une méfiance réciproque. Les relations entre les deux comités s'améliorèrent durant l'été, au fur et à mesure qu'elles se détérioraient avec le décanat, grâce à de nombreux échanges entre Michel et Benoît Gaillard

(membre du bureau). Ce rapprochement permit des prises de position communes au Conseil de Faculté et une concertation sur certains dossiers.

En début d'année, le comité a eu quelques échanges avec les **professeurs**, par l'intermédiaire du président de leur association, Alain Corbellari. Mais rapidement, nous nous sommes rendu compte du peu d'influence de ce groupe, essentiellement constitué pour informer ceux qui ne siègent pas au Conseil de faculté. Comme les professeurs n'ont pas un esprit de corps très développé, nous avons choisi de nous adresser directement à ceux qui participent au Conseil. Cette méthode s'est révélée extrêmement positive, lors du vote final sur les sessions d'examens le 13 décembre.

Les rapports avec le **PAT** (personnel administratif et technique) de la faculté n'ont pas toujours été simples. Si ce corps s'assemble régulièrement et dispose d'une répondante (Claudia Mignot) depuis juin 2007, ses membres n'ont pas l'habitude de représenter leur corps, notamment dans les commissions. Cela nous joua des tours lors des discussions sur les sessions d'examens. Il faut toutefois souligner que nous avons presque exclusivement eu affaire avec le PAT du décanat et plus particulièrement avec Olivier Bianchi qui occupe de plus en plus de responsabilités au sein de notre faculté. Afin de renouer de bonnes relations avec ce corps, le comité envisage de rencontrer ses principaux représentants autour d'un thé.

Le comité a dès le départ estimé nécessaire qu'un de ses membres siège au comité de l'**ACIDUL**, non seulement pour faire entendre la voix de notre faculté, mais aussi pour connaître, parfois avant le décanat, les principaux enjeux universitaires du moment. Michel y a participé durant l'année académique 2006-2007 et Gaspard Turin lui a succédé. Le comité de l'**ACIL** a dû prendre acte, à plusieurs reprises, des divergences existant entre les deux associations. Ce fut le cas lors des sessions d'examens, du taux d'engagement des assistants ou du cahier des charges. Une première réunion, le 8 octobre 2007 entre l'**ACIDUL** et les autres associations facultaires de corps intermédiaire a permis de mieux comprendre les attentes de chacun. Nous espérons qu'elles se poursuivront.

Le comité n'a pas eu de contact avec la **Direction** si ce n'est lors de la demande de reconnaissance de notre association. Dans une lettre du 28 septembre 2007, le secrétaire général de l'Université conditionna cette reconnaissance à la modification du mode d'élection de nos délégués (article 13 des statuts). Le comité a décidé de proposer ces changements lors de son assemblée générale du 12 mars 2008.

2) A côté des discussions avec les autres associations ou corps de la faculté, le comité a établi de nombreux contacts avec ses membres.

a) **Avec les membres du CI au Conseil de faculté.** Avant la création de l'**ACIL**, certains délégués se réunissaient avec les étudiants le jeudi après-midi précédent chaque séance. Pour maintenir cette possibilité, nous avons décidé, pour l'année académique 2006-2007, de rencontrer les délégués pour un apéritif, le jeudi à midi. Ces rencontres étaient essentielles puisqu'après la démission de Gilda Bouchat au mois de mars, aucun membre du comité ne siégeait plus au Conseil. Or une étroite collaboration est toujours nécessaire, la majorité des dossiers traités par le comité aboutissant tôt ou tard au Conseil.

Durant ces réunions, nous abordions les points à l'ordre du jour et essayions de voir si une position commune du corps intermédiaire était souhaitable et/ou possible. Plusieurs prises de parole, **au nom du corps intermédiaire**, ont eu lieu grâce à ces rencontres. Une demande de quatre délégués a même obligé le décanat à mettre un point à l'ordre du jour du 21 juin et à créer une commission quadripartite pour les sessions d'examens.

Depuis le début de l'année académique 2007-2008, Michel a rejoint la délégation et les séances de préparation avec le comité ont désormais lieu le jeudi après-midi à 16h30.

- b) Suite à quelques soucis en histoire de l'art, les membres du corps intermédiaire de cette section avaient souhaité être mieux informés de la vie de la faculté. Pour cela, Marie Widmer s'est chargée de trouver dans chaque section une **personne de contact** chargée de faire remonter les informations et à qui le comité pourrait s'adresser en cas de besoin. Nous avons sollicité ces contacts une première fois pour vérifier si le corps intermédiaire était bien consulté lors des rapports d'auto-évaluation et les résultats furent satisfaisants.
  - c) Nous avons aussi essayé, mais avec moins de succès, de prendre contact avec tous les **délégués** qui siègent **dans les commissions permanentes** de la faculté. Nous noterons toutefois que grâce à l'intervention de Brigitte Maire auprès du président de la commission des plans d'études, l'Acil a pu obtenir une place dans le groupe de travail chargé de leur évaluation. Jérôme David membre du comité, a été élu à la commission de planification le 10 octobre.
  - d) Conformément à ce qui avait été décidé lors de l'Assemblée générale du 7 mai et approuvé par le décanat, le comité dirige les élections dans les **commissions temporaires** et se charge de présenter les candidats des sections à l'ensemble des membres. Mis à part quelques soucis en histoire de l'art au début de l'année 2007, ces élections se passent bien et le décanat accepte les résultats sans réserve.
  - e) A côté de ces contacts réguliers auprès de certains membres, le comité a répondu au **courrier** adressé à l'adresse suivante : [acil@unil.ch](mailto:acil@unil.ch). Les principales demandes ont concerné l'application du règlement des assistants, les cahiers des charges et la prolongation des contrats pour les assistants de dernière année.
  - f) Pour prendre rapidement l'avis de l'ensemble de ses membres, le comité a aussi utilisé à deux reprises **la consultation électronique**. La première fois, pour soutenir ou non la pétition des professeurs, la participation fut bonne. Mais pour la seconde, concernant l'accord sur les sessions d'examens proposé par la doyenne, le taux de réponses resta faible et n'atteignit pas les 20%.
  - g) Afin d'informer le plus rapidement ses membres, le comité gère, depuis le 14 juin dernier, le **site internet** [www.unil.ch/acil](http://www.unil.ch/acil). On peut y trouver la liste des délégués, les commissions en cours, les principaux documents concernant le corps intermédiaire, etc.
  - h) Afin de rencontrer ses membres dans un autre contexte, le comité a organisé le 5 juin dernier une petite **fête au Zélig**. Malgré une participation un peu faible, nous souhaitons renouveler l'expérience en 2008.
- 3) Il n'est pas question de revenir ici en détails sur les dossiers qui ont occupé le comité au cours de cette première année. Ils ont déjà fait l'objet de discussions lors des dernières assemblées générales et leur développement se trouve sur le site internet. Néanmoins, nous souhaitons rappeler nos trois engagements principaux.
- a) Le règlement des **sessions d'examens**, qui a pris beaucoup de temps à tout le comité. Les discussions avec tous les partenaires déjà cités, la commission temporaire à laquelle ont participé Michel et Thomas Breymann (remplacé ensuite par Gaspar Turin), l'échec final des deux premiers accords ont, en définitive, permis au décanat de faire accepter sa proposition, mais en usant de bien de nos forces.

- b) L'adoption par le Conseil d'Etat, le 13 juin dernier du nouveau **règlement des assistants** a pris tout le monde de court. Devant établir un cahier des charges-type, le comité a réuni le groupe de travail mis en place lors de l'AG du 7 mai. Ses demandes ont pratiquement toutes été acceptées par le décanat et permettront maintenant d'avoir une référence commune en cas d'abus.
- c) Après une mise en place confuse et critiquée, Hugues Poltier a rejoint la commission chargée du **pilotage de l'auto-évaluation de la faculté**. Cet investissement de notre secrétaire fut important puisque ladite commission, au moment de sa constitution, prit l'habitude de se réunir une fois par semaine. N'ayant pas encore achevé son mandat, ses résultats seront discutés lors d'une prochaine assemblée.

#### 4) Conclusion

- a) En conclusion, la reconnaissance de notre association ne fut pas facile et le comité dut s'affirmer auprès de ses partenaires comme un interlocuteur valable, quitte à parfois paraître procédurier. Le réflexe de consulter le corps intermédiaire semble maintenant pris à tous les niveaux, mais le comité doit rester encore vigilant.

Reste que la rapidité de certaines décisions à prendre ne permet pas toujours au comité de consulter ses membres par assemblée générale. La mise en place de plusieurs groupes de travail permanents pourrait être une solution, comme l'utilisation plus régulière de courriels de consultation.

Enfin, le comité est conscient qu'à plusieurs reprises, les délégués au Conseil de faculté auraient dû pouvoir participer aux réflexions du comité sur des objets présentés au Conseil de faculté. L'expérience qui a été tentée à la fin du dossier sur les sessions d'examens pourrait être reconduite.

- b) Motivé à poursuivre son action, l'actuel comité sollicite le renouvellement de son mandat et espère que de forces nouvelles se joindront à lui. En fonction des moyens disponibles, il envisage de s'atteler aux points suivants :

- pourcentage minimum de taux d'engagement pour les assistants.
- nombre d'heures d'enseignements des MA.
- stabilisation des postes de MA en MER.

Prilly, le 11 mars 2008

Michel Pahud